

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions Composant le capital social de la société *emeis*

Articles L.233-8-II du Code de commerce et 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Déclaration au 31 juillet 2026

Puteaux, le 17 août 2026

Nombre de titres composant le capital en circulation	161 440 050
Nombre total de droits de vote bruts*	184 266 032
Nombre total de droits de vote exerçables	183 921 995

* Les droits de vote bruts servent de base de calcul pour les franchissements de seuils : ils intègrent les droits de vote attachés aux actions privées de ce droit (auto-détention, contrat de liquidité etc.) voir note AMF du 17 juillet 2007 et article L.233-7 du Code de commerce.

Il est rappelé que l'article 11 des statuts d'*emeis* prévoit, en complément des déclarations de franchissements de seuils légaux visés par l'article L. 233-7 du Code de commerce, l'obligation pour toute personne, physique ou morale, agissant seule ou de concert, d'informer la Société du franchissement, à la hausse ou à la baisse, directement ou indirectement, du seuil de 1 % du capital ou des droits de vote de la Société, ou tout multiple de ce pourcentage (jusqu'à 50 % du capital ou des droits de vote de la Société), par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de 5 jours de bourse à compter du jour où chacun de ces seuils est atteint.

Ces informations sont également disponibles sur le site internet d'*emeis*, www.emeis-group.com, rubrique « Documentation – Autres informations réglementées », et sur le site de la Direction de l'information légale et administrative : www.info-financiere.fr

